

octobre 2013

AUGMENTATION DES SALAIRES AVANCEMENTS AU CHOIX 2014

FO demande l'ouverture immédiate des négociations sur le Salaire National de Base et le taux d'avancements au choix en 2014

FO Énergie et Mines vient d'adresser une correspondance aux Présidents des syndicats d'employeurs où nous demandons l'ouverture immédiate des négociations en ce sens.

En effet, il est impératif que les négociations débutent dès la prochaine Commission Paritaire de Branche prévue le 31 octobre 2013. **Sans ce préalable, les mesures salariales ne pourront pas prendre effet au 1^{er} janvier 2014.**

Comme le souligne FO Énergie et Mines, l'ensemble des paramètres économiques et financiers sont maintenant à disposition afin de tenir cette négociation dans les temps. Ces derniers permettent également de « ficeler » le dossier pour les Commissions Secondaires de Décembre.

Pour FO, les résultats financiers, notamment des grands groupes de notre secteur, conduisent à entamer ces négociations avec la ferme volonté de **redonner du pouvoir d'achat aux Électriciens et Gaziers.**

Les engagements d'EDF de reverser de 55 à 65 % des bénéfices aux actionnaires ou encore l'engagement de GDF Suez de verser un dividende de 1,5 € par action quels que soient leurs résultats, sont une invitation à **exiger plus d'augmentation pour les salariés.**

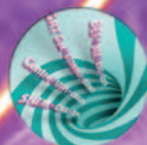
Enfin, la timide reprise économique que connaît notre nation est une fois encore liée à la consommation des ménages. L'État, acteur prépondérant, serait bien avisé de se servir du levier « Augmentation des salaires » afin d'amplifier ce rebond économique.



Pour FO cela reste plus que jamais « nos salaires avant tout ! »

ELECTIONS PRO
NOVEMBRE 2013

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable



VOTEZ !